

# PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE SÉCURISATION



## AXE LAVAL

## LE LION D'ANGERS

LAVAL

Entrammes

Villiers-  
Charlemagne

Fromentières

CHÂTEAU-  
GONTIER-SUR-  
MAYENNE

Ménil

SEGRÉ-EN-  
ANJOU-BLEU

La Jaille-Yvon

Chambellay

Montreuil-Sur-Maine

LE LION D'ANGERS

## EN ROUTE pour le diagnostic

Le projet d'aménagement et de sécurisation de la RD962 s'est poursuivi au premier semestre 2024 avec la collecte de données sur les thèmes de la circulation, de l'écologie et de l'économie. Cet été une nouvelle étape sera franchie avec la mise à disposition d'un questionnaire pour le grand public, qui pourra faire part de son avis sur les questions de mobilités relatives à la RD962.

### POINT D'ÉTAPE

#### FIN 2023

Comptage du trafic routier sur la RN162 et sur certains itinéraires proches.

#### 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024

Transfert de la route nationale RN162 aux départements de la Mayenne et du Maine-et-Loire, devenant la route départementale RD962. Passage de la vitesse de cette voie de 80 à 90 km/h.

#### PRINTEMPS 2024

- Entretiens avec les élus locaux
- 1<sup>ERS</sup> inventaires écologiques le long de la route
- Partage avec l'ensemble des élus locaux des 1<sup>ERS</sup> données collectées
- Poursuite du diagnostic

#### ÉTÉ 2024

Consultation du public via un questionnaire portant sur le projet dans sa globalité.

#### SEPTEMBRE 2024

Présentation du diagnostic à l'ensemble des élus, lors d'une journée d'atelier.



### Développer l'intermodalité

À l'automne 2024, une nouvelle aire de covoiturage va s'ouvrir sur la zone artisanale du Poteau, sur la commune de Villiers-Charlemagne. Elle proposera 19 places de stationnement auto ainsi que des emplacements dédiés aux motos et aux vélos. Une liaison douce la reliera au centre-bourg. Un second parking est également prévu à la sortie de Château-Gontier, au niveau de la Maroutière.

### ACTUALITÉS

#### Identification de la faune et de la flore

La première phase d'inventaires écologiques de la faune et de la flore a eu lieu en avril. Ce travail va se poursuivre les prochains mois afin d'appréhender les enjeux écologiques autour de l'axe du projet.

# 1<sup>ÈRE</sup> PHASE de concertation

## ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS LE CADRE DES ÉTUDES D'OPPORTUNITÉ ROUTIÈRE.

### ■ Mars 2024 Les acteurs du territoire

Des entretiens ont été menés avec les acteurs économiques, institutionnels et les chambres consulaires du territoire concerné. L'objectif : **connaître leurs besoins en matière d'accès, de desserte, de rayonnement** pour le maintien et le développement de leurs activités professionnelles

et recueillir leur avis et leurs attentes sur le projet en cours, tout en conservant une vision à l'échelle de l'itinéraire entier.

### ■ Avril 2024 Les élus locaux

Présentation des premières analyses aux élus locaux.

### ■ Été 2024 Le grand public

Sollicitation du grand public, à travers un questionnaire sur l'utilisation de l'itinéraire. **Ce questionnaire sera disponible du 3 juin au 31 juillet en mairie et en ligne sur les sites des départements : [may-dialogue.lamayenne.fr](http://may-dialogue.lamayenne.fr) et [maine-et-loire.fr](http://maine-et-loire.fr)**



## LES PROCHAINES ÉTAPES

### ■ 2024

1<sup>ères</sup> identifications de la faune et de la flore, études de trafic et de mobilité, diagnostic multithématique.

### ■ 2025

Validation du diagnostic. Priorisation des sections à enjeu sur l'axe Laval / Le Lion d'Angers.

### ■ FIN 2026 - MI-2027

Concertation publique.

### ■ 2028

Décision sur la suite de l'opération (poursuite ou non du projet, sur tout ou partie du linéaire).

### ■ 2028 - 2030

Études techniques et réglementaires préalables à l'enquête d'utilité publique.



## DIAGNOSTIC

L'ensemble des éléments recueillis viendra alimenter le diagnostic et susciter les échanges. Celui-ci sera présenté en septembre, lors d'un atelier de travail, aux élus locaux, représentants institutionnels, membres des chambres consulaires, associations environnementales et d'usagers, acteurs économiques. **Ce diagnostic sera finalisé début 2025.**



Toute l'actualité sur le déroulement des études préalables et l'ensemble des modalités envisagées pour la consultation des publics seront relayés via les sites de vos Départements.

[may-dialogue.lamayenne.fr](http://may-dialogue.lamayenne.fr) [maine-et-loire.fr](http://maine-et-loire.fr)

